

Obs M 01

De: yannledavay@autrenet.org

À: [za-plouaret](#)

[enquetepublique](#)

Envoyé: Samedi 11 Novembre 2023 15:20:41

Bonjour,

Je viens de prendre connaissance du dossier d'enquête publique concernant le zonage d'assainissement de Plouaret sur le site internet de LTC. Je n'ai pas de commentaires à faire sur le projet en lui-même, en revanche je voudrais vous faire part de mon étonnement quant à la méthode utilisée pour l'enquête publique.

Tout d'abord, il faut réussir à déchiffrer le panneau sur le bord de la route. Il faut trouver la bonne page du site de LTC (le lien fourni sur celui de Plouaret amène sur la page générale des enquêtes publiques et rien ne mentionne qu'il faut descendre tout en bas pour trouver le dossier concernant Plouaret).

Enfin, il faut ouvrir tous les documents, dont un dossier de 91 pages avec de nombreux passages sans doute légalement nécessaires mais assez loin du cœur du sujet (par exemple le taux de chômage de la commune). Les deux plans proposés indépendamment (vue bourg et vue commune) ne montrent pas clairement l'évolution prévue de la zone d'assainissement collectif, on ne sait pas s'il s'agit de la situation actuelle ou de celle à venir.

Bref, je trouve ce dossier assez difficile d'accès pour les non-initiés et je m'interroge sur la pertinence d'une telle procédure, pas vraiment de nature à faciliter la compréhension des informations. Je serais curieux de connaître le nombre de personnes ayant réagi une fois l'enquête clôturée.

Une synthèse des changements envisagés, indiquant les justifications de ces changements, ou une réunion de présentation de cette étude, par exemple, auraient peut-être permis de rendre le tout plus accessible et de favoriser la participation citoyenne.

Cordialement,

Yann Le Davay,

Plouaret.